

AVIS AUX VILLÉGIATEURS

Depuis ce matin, les villégiateurs du secteur Branche-Ouest du territoire non organisé (TNO) Lac-Ashuapmushuan ont accès au nouveau site de collecte des matières résiduelles et de recyclage, mis en place par la MRC du Domaine-du-Roy en collaboration avec la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean. Ce nouveau service, disponible à proximité du kilomètre 12 du chemin de la Branche-Ouest, permettra aux résidents et villégiateurs de cette partie du TNO de disposer convenablement de leurs matières résiduelles dans un site aménagé à cette fin. Un panneau de signalisation a été installé à l'intersection du chemin menant au site afin d'en faciliter le repérage.

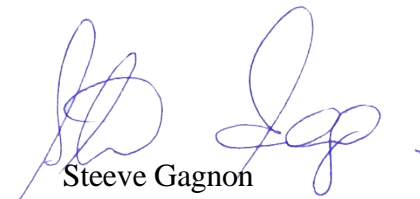
Nous vous rappelons les principales règles et bonnes pratiques d'utilisation du site :

- Gardez le site propre en tout temps.
- Ne déposez jamais vos matières résiduelles et recyclables à l'extérieur des conteneurs si ces derniers sont remplis.
- Triez vos matières convenablement, en utilisant les conteneurs prévus à cette fin.
- Il est interdit de déposer des matériaux de démolition dans les conteneurs. Ces matériaux sont destinés à l'écocentre.

Nous vous rappelons que l'utilisation de ce site est réservée exclusivement aux villégiateurs du secteur Branche-Ouest du TNO Lac-Ashuapmushuan.

Pour toute question concernant ce nouveau service, nous vous invitons à communiquer avec nous au 418 275-5044.

DONNÉ à Roberval ce dixième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt.



Steeve Gagnon
Directeur général adjoint